

143. Un citoyen Congolais refuse délibérément de payer les taxes reconnues et régulières. Il va à l'encontre de son devoir civique de : **(EXETAT 2016)**
- Combattre la dictature sous toutes ses formes.
  - Défendre le pays et son intégrité territoriale.
  - Lutter contre la discrimination (sous toutes ses formes).
  - Participer au développement économique du pays.
  - Protéger les biens publics.
144. Pour des raisons mystico-traditionnelles, un chef coutumier refuse l'implantation d'une école dans son village. Il va à l'encontre : **(EXETAT 2016)**
- Du code de la famille.
  - De la convention relative aux droits de l'enfant.
  - De la déclaration universelle des droits de l'homme.
  - Du code de la route.
  - De la convention relative au statut des réfugiés.
145. Un parent dont l'enfant a échoué aux examens s'adonne à casser les bancs de l'école de son fils. Il est passible des sanctions pour n'avoir pas accompli son devoir civique de : **(EXETAT 2016)**
- Combattre la dictature sous toutes ses formes.
  - Défendre le pays et son intégrité territoriale.
  - Lutter contre la discrimination (sous toutes ses formes).
  - Participer au développement économique du pays.
  - Protéger les biens publics.
146. Indiquez le nom du premier ministre de notre pays la R.D.C qui avait eu le courage de démissionner de ses fonctions pour lutter contre les antivaleurs. **(EXETAT 2016)**
- Etienne Tshisekedi Wa Mulumba.
  - Faustin Birindwa.
  - Général Likulia Bolongo.
  - Jean Nguz-a-Karl-Ibond.
  - Professeur Lunda Bululu.
147. Plusieurs droits sont garantis par la constitution de la R.D.C. Provoquer l'avortement est une atteinte au droit : **(EXETAT 2015)**
- A l'éducation
  - à la paix
  - au travail
  - à la vie
  - au vote.
148. Indiquez le lauréat du prix Sakharov 2014. **(EXETAT 2014)**
- Mlle MALALA YOUSAFZAI – Pakistan.
  - Cécil MUNRO – Canada.
  - Jean TIROLE – France.
  - Patrick BODIANO – France.